

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL de la
COMMUNE DE MAREST SUR MATZ**

Département de l'Oise

Séance ordinaire DU 26 novembre 2024 à 19h

Nombre de membres
- effectif légal 11
- en exercice 11
- présents : 10
- pouvoirs : 01
- suffrages exprimés : 10

Date de convocation
19/11/2024
Date d'affichage
19/11/2024

Les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu habituel des séances sous la présidence de Monsieur Christian LÉPINE.

Présents : M. Christian LÉPINE, M. Didier BOURDON, M. Dany GOBET, M. Gérard LEGRAND, Mme France DANGRÉAUX, M. Florian VERNEY, Mme Patricia DUVAL, Mme Marie-Hélène VIGOGNE, M. Alain BONICHOT.

Absents(es) excusés(es) : Mme Céline MEUNIER donne pouvoir à M. Christian LÉPINE ; M. Nicolas PARÉDÈS

Secrétaire de séance : M. Dany GOBET

6/2024/07: Objet : DECISION MOTIFICATIVE N°1 (virement de crédit)

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 011 6078		9 000,00	
D F 012 6218	9 000,00		

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures		9 000,00
	Réductions		9 000,00
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	9 000,00
Solde Réductions	9 000,00
Ouv. - Réd.	

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus

Cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pour extrait conforme
Le Maire M. Christian LÉPINE.



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de sa publication et de sa transmission dématérialisée au contrôle de légalité.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Amiens - 14 rue Lemerchier 80000 AMIENS, dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de l'affichage de l'acte. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible sur le site Internet www.telerecours.fr